



Janvier 2014

Sommaire

Conseils Municipaux	2
Commission Scolaire	4
Social	5
Commission Travaux	6
Urbanisme	7
Rétrospective	8
Elections	10
Associations	12
Activités diverses	14
Agenda	16

Édito

*Chères Rochettoises,
Chers Rochettois,*

Le 10 janvier 2014 vous étiez très nombreux pour participer à la soirée de présentation des voeux de la municipalité.

Que cette année 2014 soit une année de bonheur et de santé pour tous. Nous avons une pensée pleine de chaleur, d'affection et de réconfort pour les personnes âgées ou malades qui n'ont pu se déplacer.

Voeux de réussite pour tous ceux qui, dans le cadre scolaire, universitaire ou professionnel, se forment pour acquérir des compétences, trouver sa place et se sentir utile dans le monde du travail.

Voeux d'engagement fort et de proposition de la commune de La Rochette au sein de la nouvelle intercommunalité COEUR DE SAVOIE. Soyons disponible et volontaire pour la réussite et le développement de notre territoire.

Bonne année.

*Le Maire,
André DURAND*

*Par respect du Code Electoral,
le traditionnel «Edito du Maire» est suspendu.*

Conseils

Municipaux

Séances de :
novembre - décembre 2013 et janvier 2014

Intégralité des comptes-rendus en affichage extérieur de la Mairie
et sur le site Internet «la-rochette.com»

Election de délégués communautaires

Désignation des cinq délégués au sein de la nouvelle intercommunalité pour la période allant du 1er janvier au 31 mars 2014 :

- Annie OLEI
- Jean-Loup CREUX
- Jean-Louis DOULS
- André DURAND
- Hervé BENOIT

Désignation d'un représentant au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées : M. André DURAND

Réalisation d'un emprunt

Financement des travaux d'accessibilité handicapée et d'amélioration des performances énergétiques

Pour les besoins de financement de l'opération de travaux visant à la mise aux normes d'accessibilité handicapée des ERP communaux et l'amélioration des performances énergétiques des écoles maternelle de la commune, il est opportun de recourir à un emprunt de 400 000 €.

La proposition la plus avantageuse économiquement est proposée par la banque postale pour une durée de 15 ans au taux fixe de 3.46 %.

Demandes de subventions

Accompagnement de la création de la médiathèque

Demandes de subventions auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la Région Rhône-Alpes et de l'Assemblée des Pays de Savoie par l'intermédiaire de Savoie-Biblio pour l'accompagnement de la création de la médiathèque concernant :

- l'équipement informatique
- l'équipement en mobilier
- l'acquisition d'un système antivol
- la constitution d'un fonds audiovisuel
- l'aide à l'embauche sur l'un des 3 postes

Réalisation d'un terrain en gazon synthétique et réfection du terrain d'honneur

Demande de subvention auprès du Conseil Général pour un montant de 224 329 € pour les travaux du stade municipal dont le coût est de :

- 589 783,39 € TTC pour le terrain synthétique
 - 346 711,72 € TTC pour le terrain d'honneur
- soit un montant total de 936 495,11 € TTC**

Réhabilitation de la Ferme REY

Le futur équipement a été pensé de façon à réduire les consommations énergétiques et valoriser les énergies renouvelables (chaufferie bois).

Ces exigences nécessitent qu'un bureau de contrôle thermique (infiltrométrie), sensibilise en amont les entreprises à la problématique de la perméabilité à l'air et au contrôle d'étanchéité à l'air du bâtiment.

La Région Rhône-Alpes subventionne les compléments d'ingénierie permettant d'améliorer la performance environnementale des projets de réhabilitation de bâtiments à hauteur de 50 %, sur un montant de dépense subventionnable plafonné à 50 000 € HT.



Attribution de marchés de travaux

Réaménagement de la Ferme REY

Attribution des marchés aux entreprises (voir p.7 «travaux») pour les travaux de la Ferme REY accueillant la nouvelle médiathèque, l'espace public numérique, le relais de services publics et des espaces associatifs (salle pour l'harmonie et studio d'enregistrement).

Assainissement

Une procédure de consultation pour la réalisation des travaux de mise aux normes des réseaux d'assainissement et d'amélioration esthétique des réseaux secs pour le secteur de la rue des Férices a été engagée.

La commune dans cette procédure est mandataire pour la commune de Détrier et du Syndicat des Eaux de La Rochette.

Voir p.8 «travaux» pour l'attribution des marchés aux entreprises.

Subvention à l'Espace Cosmopolite

Une subvention de 2 200 € est allouée à l'Association Espace Cosmopolite qui propose d'organiser un concert avec la participation exceptionnelle de TONTON DAVID à la place de la manifestation Grolenstock.

Le budget prévisionnel est de 5 000 €.

Dénomination de rues

Dans le cadre de l'aménagement lié à l'opération de construction par l'OPAC de logements au Colombier, sont dénommées les rues suivantes :

- Impasse des Fauvettes
- Impasse des Bergeronnettes

Redevance assainissement

La redevance reste identique à celle de 2013.

Tarifs de camping

Augmentation des tarifs de 2% (tarif réduit «moyenne saison» pour camping car et caravane).

Budgets annexes

Le compte administratif 2013 et le budget primitif 2014 ont été approuvés pour les budgets annexes suivants :

- ZH Colombier
- ZA Côte Ravoire
- Assainissement.

Prochaines séances

13 février et 13 mars



Commission

S
Scolaire

Réforme des rythmes scolaires

Après la réunion de novembre regroupant les élus, les associations, les enseignants, les parents d'élèves, les assistantes maternelles, la Communauté de communes, il est nécessaire de s'associer à l'échelle du canton et de définir le territoire.

Le projet éducatif territorial (PEDT) permettrait de dégager les intentions éducatives suivantes :

- continuité éducative entre le projet d'école et le périscolaire,
- organisation ouverte sur le territoire,
- développement des activités artistiques, peu représentées sur le territoire,
- valorisation des activités devenues désuètes, en ne visant pas seulement le volet sportif,
- diversification modérée des ateliers lors de la mise en place de la réforme.

Il a été décidé la création de deux collectifs, éducatif et technique, représentatifs du canton.

Les premières réunions seront programmées courant janvier.

Les problèmes soulevés sont principalement :

- quelques impossibilités pour les assistantes maternelles selon les horaires,
- accueil de loisirs sous quelle forme le mercredi,
- quelle place pour le soutien et les études surveillées,
- disponibilité des locaux et déplacements pour l'ensemble des associations,
- coût supplémentaire important pour les communes (exemple pour La Rochette : au minimum 60 000 €).

G. ROYBON

Fleurissement

Concours départemental des villes, villages et maisons fleuris 2013 Compte-rendu de visite du jury d'arrondissement

Commune propre et bien entretenue.

Fleurissement de grande qualité sur l'ensemble de la commune à la fois dans les massifs en pleine terre que dans les jardinières.

Massifs en pleine terre devant les bâtiments administratifs de grande qualité avec de beaux volumes harmonieux.

Place Mömlingen : fleurissement dans les jardinières de qualité avec de belles variétés et de beaux volumes

Monument Jean Moulin : massif de vivaces en pleine terre de qualité.

Remise en eau de tous les bassins.

Encouragements et félicitations à l'équipe en charge du fleurissement.

Le bâtiment Office de Tourisme a été primé au concours «plaine».



Social

Colis de Noël

Les 10 et 11 décembre dernier, 223 colis de Noël ont été distribués aux Rochettoises et Rochettois de 80 ans et plus, dans les locaux du Foyer Logement, à la grande joie des résidents.



Mercredi 11 après-midi, avait lieu le goûter de Noël pour les résidents du Foyer Logement, dans une salle décorée par le personnel et les bénévoles.

Après le discours de M. le Maire, tous nos résidents ont pu apprécier les bûches et recevoir leurs cadeaux de Noël.

Repas des Têtes Blanches

Le 23 février 2014 à 12h aura lieu le repas annuel des Têtes Blanches au Centre d'Animation.

Cette journée sera animée par le groupe «Les drôles de dames».

Rochettoises, Rochettois de 70 ans et plus, reprenez cette date.

A.OLEI



Partagez vos vacances

Ouvrez votre maison pendant l'été à un enfant de 6 à 11 ans. Vous participerez ainsi à son développement et à son épanouissement. Vous partagerez également une rencontre humaine bénéfique pour lui, pour sa famille et pour la vôtre. Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

Contactez le Secours Catholique de Savoie : 04 79 60 54 00
mail : afv.730@secours-catholique.org
Secours Catholique, 297 chemin de la Martinière, 73000 Bassens



Commission

T Travaux

Dans le dernier bulletin du mois d'octobre nous relations les différents travaux d'aménagement.

Pour ce dernier bulletin avant les prochaines élections, la Commission travaux vous expose l'avancement des travaux en cours ou à venir sur la commune.

Stade municipal

Les abris de touches sur le terrain synthétique ont été réalisés.

Les éclairages de cheminement à led ont été posés. Les travaux de peinture confiés à la société SEB peinture ont débuté.

La rénovation totale du stade est pratiquement terminée. La réception complète des équipements est prévue en juin 2014.

Camping municipal



Sur ce dossier les premiers travaux terminés sont la réfection des voies existantes et les enrobés des nouvelles voies de circulation délimitant le nouveau cheminement dans le camping.

Les prochains travaux concerneront les sanitaires avec une remise aux normes pour un montant de 27 554,75 €.

Les consultations en cours concernent l'éclairage des cheminements ainsi que la partie génie civil.

Le Comité de pilotage a donné son accord pour le dépôt des permis de construire du bâtiment de rencontre et du bâtiment d'accueil

La signalétique et les jeux pour enfants seront abordés lors de la prochaine réunion du Comité de pilotage.

Accessibilité et performances énergétiques

Maître d'oeuvre : Cabinet ACOBAT.

Travaux toujours en cours sur les différents sites retenus pour cette première tranche, à savoir : les écoles de la Croisette et des Grillons, le gymnase du Centenaire et la Mairie.

Assainissement et enfouissement des réseaux

Rue des Férices

Les marchés ont été notifiés aux différentes entreprises retenues :

Génie civil des réseaux

Groupement LOCATELLI – EUROVIA
pour 149 353,49 € HT

Voirie

SER TPR pour 47 045 € HT

Câblage et équipements

EIFFAGE ENERGIE pour 36 490,50 € HT

Réfection du réseau d'eau potable

LOCATELLI - EUROVIA
pour 50 978,75 € HT

Le début des travaux est prévu pour fin janvier.

Rue Meule Perrin

Maîtrise d'oeuvre confiée à Grési-Etudes. Les travaux ont débutés le 25 novembre 2013. L'enfouissement des réseaux est terminé.



Ferme Rey

Le réaménagement du bâtiment accueillera la nouvelle médiathèque, l'espace public numérique, le relais de services publics et des espaces associatifs (salle pour l'harmonie et studio d'enregistrement).

Les ordres de services ont été passés aux différentes entreprises retenues dans le cadre de ce marché.

Les travaux devraient débuter courant février après le déménagement des différentes associations encore présentes sur le site.

La consultation comprenait 13 lots concernant les travaux de :

Voirie et Réseaux divers
SER TPR pour 90 108 € HT

Démolition – Gros œuvre
GBR SUD EST pour 549 253,45 € HT

Charpente - Couverture
REVERDY pour 210 839,80 € € HT

Menuiserie Métallique - Serrurerie
FERALUX pour 167 460 € HT

Cloisons – Doublage - Plafonds
ROCCHIETTI pour 293 078 € HT

Menuiserie Intérieure-agencement
JEROME DURAND - ROUSSET GAZZOLA pour 1142 512 € HT

Carrelage - Faïences
SOGRECA pour 9 205 € HT

Peinture
GAUTHIER pour 43 025 € HT

Revêtements de sols souples
SEVASOL pour 59 433.50 € HT

Electricité
ITELEC pour 108 817,70 € HT

Sanitaire – Chauffage – Ventilation
EKYNOX pour 155 250 € HT

Ascenseur
KONE pour 19 900 € HT

Portes automatiques
RECORD PORTES AUTOMATIQUES pour 9 219 € HT

J.L. DOULS

Urbanisme

PERMIS DE CONSTRUIRE
du 12/10/2013 au 31/12/2013

CHELLOUG Akim et Nathalie
Maison individuelle Clos Perroux/St Clair

CHAMBET OURLIN Françoise
Maison individuelle Les Chaudannes

DECLARATIONS PREALABLES
du 12/10/2013 au 13/01/2014

DOULS Jean-Louis
Remplac. fenêtres rue des Primevères

RENAUD Colette
Réfection toiture Rue Max Franck

GRANON OLIVIER Réjane
Abri voiture Rue du Grand Bois

BROWN Benoît
Installation auvent et suppression cheminées Avenue du Centenaire

LEMOINE Frédéric
Abri de jardin Rue Paul Bernard

OGÉ François
Mur de soutènement et clôture

Impasse des Magnans
DIJOURD Christiane

Installation velux Impasse des Jonquilles
VIARD Eric

Construction escaliers et clôtures
Rue Henri Raffin

MAZZOLENI Fabrice
Remplacement fenêtres Place Giabiconi

SANDRAZ Michel
Remplacement fenêtres

Avenue Maurice Franck
LECLAPART Philippe

Remplacements volets Avenue des Alpes
RAFFAELLE Gérard

Aménagement combles Rue Maurice Rey
BROWN Benoît

Abri voiture et installation fenêtres
Avenue du Centenaire

BEZIANE Ichem
Installation velux Rue Maurice Rey

PORTUGAL Jean
Installation panneaux photovoltaïques

Route de Saint Maurice
DELGROIX Cédric

Piscine et local technique Allée des Muriers
PELLICIARI Bruno

Installation d'un conduit de cheminée
Rue de la Soie

Rétrospective

Rochettoise

Commémoration du 11 novembre



Médailles du travail



A l'occasion des vœux au personnel communal, M. le Maire remet la médaille du travail à Corinne VACHET pour 30 ans de Fonction Publique, et 20 ans pour Bernard DIJOURD et Jean-Luc PEILLEX.



M. le Maire remercie l'ensemble des employés de tous les services, pour le travail accompli durant l'année 2013.

Il souligne également que la commune a obtenu le 5^{ème} prix dans la catégorie « meilleur site internet des communes de 2 000 à 5 000 hab. » aux Trophées de la communication et remercie à cette occasion Maguy PICHET pour son travail.

Voir le site internet pour plus de détails : www.la-rochette.com



Voeux du Maire à la population

Vendredi 10 janvier 2014, M. le Maire remet la médaille de la ville à M. DE NICOLA, pour son bénévolat notamment au Musée.



Infos

Carte d'identité

**La durée de validité
de la carte d'identité
passe de 10 ans à 15 ans
au 1er janvier 2014**

**Carte établie entre le
2 janvier 2004
et le 31 décembre 2013**

La carte est prolongée de 5 ans
pour les personnes majeures
sans aucune démarche nécessaire.

Validité de 10 ans :
pour les personnes mineures

Population légale au 1^{er} janvier

**Population
municipale : 3 546**

Population comptée à part : 98*

Population totale : 3 644

* La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune : les étudiants de moins de 25 ans, les personnes en maison de retraite ou en services de moyen ou long séjour des établissements de santé, les communautés religieuses, les casernes ou établissements militaires.

Elections

Municipales

23 et 30 mars 2014
Elections municipales

Vous élirez 27 conseillers

Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pouvez plus ni ajouter de noms ni en retirer : scrutin de liste bloquée.

Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez plus modifier.

Vous ne pouvez pas voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate.

Vous devrez présenter obligatoirement une pièce d'identité pour pouvoir voter

En même temps que la carte d'électeur, vous devrez présenter obligatoirement, l'un des titres suivants :

- carte d'identité
- passeport
- carte d'identité d' élu local avec photo
- carte d'identité de parlementaire avec photo
- carte vitale avec photo
- carte du combattant
- carte d'invalidité civile ou militaire avec photo
- carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat
- carte d'identité ou carte de circulation avec photo délivrée par les autorités militaires
- carte de famille nombreuse avec photo délivrée par la SNCF
- permis de conduire
- permis de chasser avec photo
- livret de circulation
- Récépissé valant justification de l'identité
- Titre de séjour (ressortissants de l'Union européenne)

Vous élirez également 7 conseillers communautaires

Au moment du vote, vous aurez comme avant un seul bulletin de vote, mais y figureront deux listes de candidats.

Le bulletin de vote comportera :

- la liste des 27 candidats à l'élection municipale et
- la liste des 7 candidats (5 + 2 remplaçants) à l'élection des conseillers communautaires issus de la liste des candidats au conseil municipal.

Vous ne votez qu'une fois et pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.

Les listes respecteront le principe de parité (alternance systématique d'un homme et d'une femme).



Pas de panachage
Si vous le faites, votre bulletin sera nul



Mode de scrutin

Scrutin proportionnel de liste avec prime majoritaire.

Le nombre de candidats élus conseillers par liste dépendra du pourcentage de voix obtenues par chaque liste, mais avec une «prime majoritaire» qui assure à la liste arrivée en tête une majorité absolue au conseil municipal, et donc la stabilité durant tout le mandat.

Les listes minoritaires sont donc également représentées au conseil municipal, pourvu qu'elles aient obtenu au moins 5 % des suffrages.

Premier tour

La liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés se voit attribuer 50 % des sièges.

Les autres sièges sont répartis entre les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés, y compris la liste majoritaire, en fonction de suffrages obtenus.

Second tour

Un second tour n'est organisé que si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour.

Peut-on voter par procuration ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de la commune, de voter à votre place.

La procuration sera établie au Commissariat de Police, à la Brigade de Gendarmerie ou au Tribunal d'Instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Le mandataire ne peut avoir qu'une seule procuration établie en France (ou 2 si l'une d'elle est établie à l'Étranger) et doit être inscrit sur la même liste électorale que le mandant.

Qu'est-ce qu'un conseiller communautaire ?

Depuis le 1^{er} janvier 2014 le conseil communautaire La Rochette Val-Gelon n'existe plus.

La nouvelle intercommunalité «Coeur de Savoie»

réunit désormais les quatre cantons de :

- Montmélian,
- Chamoux sur Gelon,
- Saint Pierre d'Albigny
- La Rochette Val-Gelon.

Chaque commune sera représentée au conseil communautaire par un nombre de représentants selon la population de chacune des communes.

Pour la commune de La Rochette le nombre de représentant sera de cinq.

Les personnes désignées au sein de chaque liste seront identifiables sur les bulletins de vote.

Cette nouvelle assemblée ainsi constituée comprendra 73 représentants.

Désignation du Maire et des adjoints

Le conseil Municipal devra se réunir pour une 1^{ère} réunion afin de désigner le Maire, puis les adjoints, au scrutin secret à la majorité absolue (les deux premiers tours) puis à la majorité relative (en cas de 3^{ème} tour).

Lieu de vote

**Centre d'Animation
au rez-de-chaussée
de 8 h à 18 h**

Associations

S
Sportives

American boxing

Janvier arrive et le début des festivités pour les jeunes du School Fighting approche.

Le 12 janvier à Portes les Valence, les éliminatoires au championnat ont commencé.

C'est avec plaisir que nous avons emmené 8 jeunes dans l'arène du light contact.

Préalablement 2 fullers se sont testés à leur 1er combat en plein contact en KICKBOXING à Challes les Eaux.

L'ensemble du club (José, Nouar, Yao, Caty, Didier...) leur souhaite bon vent dans leurs nouvelles aventures !

Ludovic GALIFOT



Handball

Prochains matchs

Judi 13 Février à 20h45 UFOLEP / Aix Les Bains

Judi 20 Février à 20h 45 UFOLEP / Albens

Football Club Rochettois





et Artistiques

Atelier de la danse

La saison 2013/2014 s'annonce très positive.

130 élèves âgées de 4 à plus de 60 ans sont réparties entre les différentes disciplines tout au long de la semaine.

Pour clore ce premier trimestre, une semaine «portes-ouvertes» a été organisée pour les cours d'enfants : les plus jeunes ont donc pu montrer à leurs proches ce qu'elles avaient appris en ce début d'année. Un vif succès !

L'Atelier de la Danse présente à tous, ses voeux pour 2014 et vous dit «à bientôt !»



Art Danse

Geoffroy DUROCHAT a déjà organisé avec succès 3 stages de hip hop de septembre à décembre 2013.

De nouveaux stages sont programmés :

- 14 et 15 février
- 14 et 15 mars

Il est encore temps de s'inscrire pour découvrir cette belle discipline avec ce professionnel talentueux.

Des stages de rock and roll sont également organisés avec Eric CHOLAT :

- 1^{er} et 2 février
- 1^{er} et 2 mars
- 29 et 30 mars

Sa technique et sa pédagogie peuvent intéresser des élèves de différents niveaux.

Il est encore temps de venir nous rejoindre.

Associations

D
Diverses



Bien Vivre en Val Gelon

Le Club informatique

s'adresse en particulier aux personnes désireuses de mieux savoir utiliser leurs tablettes et smartphones, ainsi que l'accès à internet et aux réseaux sociaux.

Ouvert à tous, venez de préférence avec votre matériel.

Animateur : Bernard YORILLO

Lieu : RSP Relais Services Publics
(Bâtiment administratif vers la Mairie)

Jour : 2^{ème} et 4^{ème} lundi du mois
Horaires : 14h à 16h

Tarif : adhésion BVVG (15€)

Fonctionnement :
Engagement par trimestre sur les thèmes suivants :

- tablettes et smartphones
- puis réseaux sociaux
- Internet messagerie.

Gardette Délicat

A l'occasion d'un traditionnel repas, Marcel RIVOLLET Président de l'Association, était heureux de retrouver tout le monde, après une longue absence pour de graves soucis de santé.

Il a remercié Albert MOLLARD, 1^{er} vice-Président qui a pris les troupes en main ainsi que Ginette KUZAY et Lucette NEYRET qui se sont chargés des affaires courantes.



Quelques anniversaires, ont été fêtés :

- 90 ans de Mmes Jeanne LAZARET et Georgette CHAPPELLET
- 85 ans de M. Georges QUARES
- 80 ans de Mme Lucette QUARES et M. Alexandre ORSET.





Club de la Madeleine



Après l'assemblée générale et le traditionnel concours de belote de ce début d'année 2014, Colette TRANCHANT, Présidente du Club, présente le calendrier des activités :

- 7 fév. : morue à chignin
- 9 mars : thé dansant au centre d'animation
- 10 avril : friture à Brison St Innocent
- 3 mai : saucisses polente au Pontet
- 21 mai : Fort Barraux repas Pas de l'Alpette
- 21 au 28 juin : séjour au Cap d'Agde
- 26 sept. : choucroute à Cruet
- 4 nov. : grenouilles au Trembley
- 6 déc. : repas de Noël au centre d'animation

Le club se réunit tous les mardis de 13h 30 à 19h à la cantine du Centre d'Animation en raison des travaux à la Ferme REY.

Fermeture du 25 juin au 8 septembre.

Pour toute réservation ou renseignement, contacter Colette TRANCHANT
Tél : 04 79 25 55 06



Coyotes Dancers Savoisiens

Animations le samedi 29 mars 2014 au centre d'animation

L'après-midi : stages de danses irlandaises allant du niveau débutant au niveau avancé
En soirée : bal CD country et irlandaises.

Inscription auprès de Christine au 06 62 57 08 82

Un samedi par mois : stage de danse NEW LINE (danse sur des musiques actuelles)

Prix du stage : 5 € l'après-midi.

Notes

D Diverses

Météo France Chambéry



Recherche d'un observateur bénévole sur la commune de La Rochette pour effectuer des relevés quotidiens de précipitations.

Matériel fourni par Météo France.

Contactez le 04 79 34 00 70

CARNAVAL Mardi 4 Mars

16 h
Déambulation
dans les rues

19h
Embrassement de
M. Carnaval

Vente de bugnes
Goûter offert aux enfants

HIVER 2013/14
skibus
VERS LES STATIONS DU GRÉSIVAUDAN
ATTEINDRE LES SOMMETS, C'EST SIMPLE ET ÉCONOMIQUE !
1€ L'ALLER RETOUR
Let+
DES RÉDUCTIONS
DANS LES STATIONS
→ LE COLLET D'ALLEVARD
→ L'ESPACE NORDIQUE DU BARIOZ
→ LES 7 LAUX (LE PLENET & PRAPOUTEL)
→ CHAMROUSSE
TÉL : 0 810 12 12 33
www.transportsdugresivaudan.fr
LES TRANSPORTS DU GRÉSIVAUDAN

Mairie

Permanences du Samedi de 10h à 12 h

- Février : 1er - 15
- Mars : 1er - 15
- Avril : 5
- Mai : 3 - 17
- Juin : 21

Bulletin municipal : Mairie
Commission Communication, 1 Place Albert Rey
73110 La Rochette
Mail : mpichet@la-rochette.com
Directeur de la Publication : André DURAND
Comité de rédaction : Hervé BENOIT, Guy ROYBON,
Jean-Louis DOULS, Hervé LANNELUCQ,
Alain VULLIERME, Roger POTEREAU
Conception/réalisation : Maguy PICHET
Imprimé par : Imprimerie Bristol
Crédit photos : Mairie, M. OLEI, Associations